



Pour vous renseigner

Votre centre des finances publiques

SIE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél. : 01 49 74 21 59
Courriel :
sie.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil guichet : avec ou sans rendez-vous
DU LU AU VE DE 9H-12H ET 13H-16H

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX



Vos références

Numéro fiscal : 429259567 00023
Référence du document : 12 94 0821660 41
Référence de l'avis initial : 12 94 0602978 85
Établi à la date du : 02/04/2013

SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé dans les délais votre rôle général de COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES et/ou IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX 2012 dont la date de limite de paiement était le 15/12/2012.

Je vous invite à régulariser votre situation dans les meilleurs délais. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Vous disposez également de ce délai de trente jours pour contester la majoration appliquée conformément à l'article L. 80 D du livre des procédures fiscales.

Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés pour payer la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public

Votre situation

Situation arrêtée au (1) :	27/03/2013
Montant de l'impôt	655,00
Majoration de 5 % sur AP (2)	
Versements effectués dans les délais (3)	
Reste à payer à la date limite de paiement	655,00
Majoration de 5 % sur le reste à payer (4) +	33,00
Versements effectués hors délais -	655,00
Reste à payer	33,00

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire. Ne joignez aucun autre document (sauf votre RIB si nécessaire).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Réservé à l'administration :
94 0 231169 1 0 092/94047/2012

Partie à détacher suivant les pointillés

ETABLISS. GUICHET COMPTE CLE
JOIGNEZ UN RIB

SARL KHEPRI DEVELOPPEMENT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Centre N° 06- NNE

CGP088010007580 *

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire ou de caisse d'épargne

DATE Veuillez débiter mon compte du montant ci-dessous SIGNATURE

Veillez détacher le talon ci-contre en suivant les pointillés.

TIP Titre Interbancaire de Paiement
Références

à rappeler : 12 94 0821660 41 C 092 2012 94047 15122012

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9



LETTRE DE RELANCE

Montant en euros : 33,00

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

129408216603 SARL KHEPRI DE

001108000156 70092012940821660410940470963806

3300


Pour vous renseigner
Votre centre des finances publiques

SIE NOGENT-SUR-MARNE

1 RUE JEAN SOULES

94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél. : 01 49 74 21 59

Courriel :

sie.nogent-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil guichet : avec ou sans rendez-vous

DU LU AU VE DE 9H-12H ET 13H-16H

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIE NOGENT-SUR-MARNE

1 RUE JEAN SOULES

94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX


Vos références

Numéro fiscal : 498837939 00012

Référence du document : 12 94 0821908 84

Référence de l'avis initial : 12 94 0604287 37

Établi à la date du : 02/04/2013

SARL KHEPRI FINANCE

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas payé dans les délais votre rôle général de COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES et/ou IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX 2012 dont la date de limite de paiement était le 15/12/2012.

Je vous invite à régulariser votre situation dans les meilleurs délais. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Vous disposez également de ce délai de trente jours pour contester la majoration appliquée conformément à l'article L. 80 D du livre des procédures fiscales.

Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés pour payer la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public

Votre situation

Situation arrêtée au (1) :	27/03/2013
Montant de l'impôt	655,00
Majoration de 5 % sur AP (2)	
Versements effectués dans les délais (3)	
Reste à payer à la date limite de paiement	655,00
Majoration de 5 % sur le reste à payer (4)	+ 33,00
Versements effectués hors délais	- 655,00
Reste à payer	33,00

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire. Ne joignez aucun autre document (sauf votre RIB si nécessaire).

 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Réservé à l'administration :

94 0 231586 1 0 092/94047/2012

Partie à détacher suivant les pointillés

 ETABLISSEMENT - GUICHET - COMPTE - CLE
JOIGNEZ UN RIB

 SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Centre N° 06- NNE

CGP088010007609 *

 En cas de modification, joindre un relevé d'identité
bancaire ou de caisse d'épargne

 Veuillez débiter mon compte
du montant ci-dessous

DATE SIGNATURE

 Veuillez détacher le
talon ci-contre
en suivant
les pointillés.

TIP Titre Interbancaire de Paiement

Références

à rappeler : 12 94 0821908 84 C 092 2012 94047 15122012

 CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 70001
94974 CRETEIL CEDEX 9


LETTRE DE RELANCE

Montant en euros : 33,00

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

129408219088 SARL KHEPRI FI

001108000156 92092012940821908840940470963806

3300